

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 24 (1940)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 24^e ANNÉE

N° 3

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1940.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La force doit être au service du droit, et non le droit à la merci de la force.
V. Cousin

LE SANGLIER DANS LE JURA.

(SUITE)

Passages de sangliers relevés dans la région: Gorges du Seyon,
Chaumont, Combe d'Enges, Frochaux, St.-Blaise, Hauterive,
Neuchâtel, en 1936.

par Chs. Emery

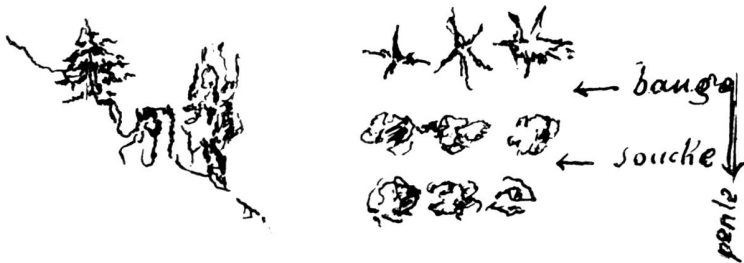
1936. (suite). - 29 avril. - Au sud de Voens, à 150 m. à l'est du contour du Boyer de la route St. Blaise - Enges - Signières, j'ai relevé dans le pré, entre la route et la forêt de Châtollion des fouillures. L'herbe étant déjà assez haute, je me demandai si vraiment c'étaient là traces de sangliers? Dans l'après-midi je relevai sur une piste traversant le ruisseau, bordant la forêt en cet endroit - là, une superbe trace de sanglier, empreinte 7 cm. sur 6 cm. de largeur. Elle date de quelques jours, mais elle est parfaitement nette et fortement marquée dans le terrain argileux. Des fouillures dans le pré à cette piste, j'ai relevé facilement le passage du sanglier. Traversant le ruisseau aussi, il existe plus bas un passage de chevreuils, mais ces deux passages sont parfaitement distincts l'un de l'autre.

10 juin. - Nous sommes montés dans la côte de Chaumont, le matin à 7 h. par la pluie, pour chercher latte et parasol sous le sapin où nous les avions laissés 4 jours plus tôt. Du chemin de la Châtelainie sur Hauterive nous sommes montés par une charrière traversant la pente de Chaumont en biais. Quelle ne fut pas ma surprise au

1) Voir: „Rameau de Sapin” 1939, N° 4, p. 37.

retour de relever dans la terre détrempée de cette charrière, peu avant sa jonction avec le chemin de la Châtelainie une superbe trace de sanglier. L'empreinte mesurait 7 cm. de longueur sur 5,5 cm. de largeur. Le sabot a enfoncé de 6 cm. dans la terre, la trace est des plus belles. Il est très facile, grâce à la feuille mouillée soulevée par les sabots du sanglier, de suivre la piste sur environ 150 m. et de voir d'où venait la bête et où elle se dirigeait. Direction de la marche sud-nord, et ces traces sont toutes récentes. J'ai nettement l'impression que la bête noire a passé là, derrière notre dos, dérangée peut-être par notre venue, le sous-bois est ici formé de jeunes sapins, car je crois qu'en montant ces traces ne m'auraient pas échappé.

19 juin. - Dans la cote de Chaumont à l'altitude de 870 m. à environ 250 m. à l'ouest de la limite Hauterive - S^t. Blaise, je trouve une superbe bauge de sanglier. La montagne ici a une pente de 60%. La bête a choisi cet emplacement grâce à la présence d'une vieille souche allongée, protégée par de jeunes fayards et sapins, pour excaver sa bauge et s'installer confortablement dans la pente raide.



août. - On annonce que le garde-chasse Béguin de Signières a levé un sanglier non loin du village de Signières. C'était une grosse bête (F^z d'Avis de Neuchâtel). C'est probablement le même animal dont j'ai relevé les traces en avril et juin sur S^t. Blaise et Hauterive.

21 octobre. - A l'E.N.E. du chalet Perin sur Chaumont, à environ 150 m. du dit, dans un bosquet de noisetiers d'une centaine de m. de longueur, je relève dans la neige tombée le jour précédent une superbe trace de sanglier très régulière. Cette trace est de la nuit, car elle est saupoudrée des quelques flocons tombés le matin. Le sanglier venait de l'O.S.O., a traversé le bosquet dans toute sa longueur pour le quitter en passant sous un fil barbelé et gagner les prés voisins en direction de la Combe d'Enges. Longueur de l'empreinte 6,5 cm. largeur 5,5 cm. longueur du pas 84 cm.

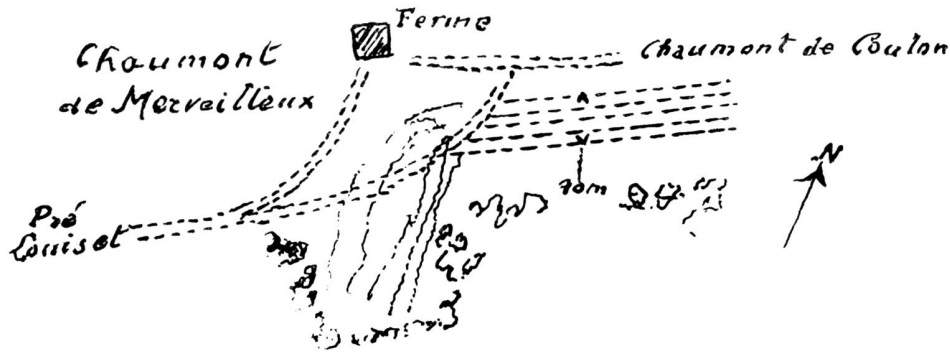
20 octobre. - La présence d'un gros sanglier est signalée dans la région du Mont d'Amin.

9 novembre. - Au S.E. de la ferme de Chaumont de Orveilleux, sise au N.E. du Pré Louiset (carte Siegfried altitude 1129 m.), je relève, grâce aux nombreux boutis,¹⁾ le passage de sangliers. Après le pique-nique expédié rapidement, je me rends sur les lieux. Au S.E. du chemin, un muret limite une petite clairière; les bêtes sortant du bois en 2 groupes à l'angle sud de cette clairière, ont passé le muret en 2 endroits différents et ont laissé des traces de boutis en éventail. Quelque 30 m. plus haut, après avoir traversé le chemin, les deux groupes se sont rejoints et dans le pâturage boisé, 5 traces parallèles de boutis sur une soixantaine de m. marquent leur passage; il y a 10 m. entre les deux traces exté-

1) Boutis, endroits où les sangliers ont cherché, dans la terre, pour leur nourriture: Racines, graines, larves.

rières et d'un bout à l'autre 1 à 2 m. Les bêtes venaient du S.O. et sont parties en direction du N.E. donc de Chaumont à Coulon.

Un bûcheron habitant la ferme à qui j'ai fait part de ce passage m'a dit : "Il y a deux ou trois nuits le chien au milieu de la nuit a aboyé avec insistance, mais personne n'était aux abords de la ferme." Les bouts sont tout récents, ne datent pourtant pas de la dernière nuit. Le chien aura donc entendu ou plutôt senti les sangliers passer.



Le 10 novembre. Ce matin-là je venais de mettre en station mon théodolite à l'Ouest de Tête Plumée, à quelque 90 m. à l'ouest de la croisée du Chemin de la Châtelainie et du Sentier à Barion. Occupé à l'ajuster, quand

Perrudet, un de mes aides lance un appel, puis un second plus incisif, mais il faudrait beaucoup pour détourner mon attention à ce moment-là, un troisième appel est lancé si pressant que je m'élance jusqu'à lui : "Qu'il y a-t-il donc ?" - "Il vient de passer un gros sanglier, là !" et Perrudet me montre le bas de la pente montant à Tête Plumée. - "Il venait de là -", la combe dans laquelle descend le sentier à Barion, - "il allait sans se presser. Quand je vous ai appelé la première fois, il a regardé de mon côté et a continué sa route. Quel curieux dos arrondi ! Dans son horreur c'est pourtant magnifique qu'un sanglier."

Nous nous rendons à l'endroit indiqué ; dans la feuille humide je suis le passage de la bête et dans le sentier à Barion, plus bas, je relève 4 superbes empreintes de 7,5 cm. de longueur, 6 cm. de largeur, le pas mesure 1.05 m. Pendant le pique-nique, je relèverai plus bas, dans le fond du vallonnement où passe le sentier à Barion, d'autres traces fortement marquées dans le terreau de la forêt ; la bête a enfoncé ici jusqu'à 6 cm. dans le terreau et l'argile. Plus tard encore je trouverai de nombreuses fouillures dans le bord herbeux d'un chemin et le vallonnement au-dessus de celui-ci. Mais ces fouillures, à part quelques petites, ne sont pas du jour, la plupart datent d'avant la chute des feuilles. Le sol a été si remué qu'on en peut déduire plusieurs passages successifs de la bête par là. Des chasseurs ce jour-là parcouraient la région immédiate et auront dérangé le sanglier.

15 décembre. - 400 m. au sud du Pré Louiset, sur la limite de Beuchâtel-Valangin, je relève deux traces de sangliers, empreintes de 7,5 cm. longueur, 6 cm. largeur, pas 85 cm. et : long. 6 cm. larg. 5 cm. pas 76 cm. L'empreinte des deux doigts latéraux est très bien marquée. Je ne puis malheureusement mesurer la flèche, le tracé étant sinueux. Une fois de plus je note avec intérêt la différence entre les empreintes du sanglier et celles du chevreuil nombreuses dans cette région de Chaumont.

(A suivre.)

MON CHIEN.

(SUITE)

On dit : „ le chien chasse de race, ” mais aussi sa gaieté, son entrain, son endurance tiennent de son origine. Se bouledogue a ses qualités, mais vous ne ferez jamais de lui un chien doux, caressant, distingué ; car il y a même de la distinction dans certaines races. Se mien ajoute à sa douceur, sa fidélité, cette dernière qualité. Il n'est pas vulgaire et n'aime pas le vulgaire. S'il vient à la maison un rôdeur, un homme mal élevé, grossier, il lui barre le passage ; si c'est une personne distinguée, il lui ouvre la marche ; si c'est une dame, il est particulièrement courtois.

Toujours séduisant, soit qu'il ne caresse, soit qu'il paraisse attristé de ne pas sortir, il devient passionné quand je mets le fusil sur l'épaule, pour prendre son exercice favori. Sa joie est exubérante et sa physionomie mûre, j'allais dire son âme, en tout cas de ces vives impressions, répercute ses sentiments, d'autres diraient ses sensations, mais j'ai dit sentiments, et je ne l'efface pas. Cette expression est surtout remarquable à la chasse, s'il arrête un lapin, il le fait sans enthousiasme, il a l'œil fixe, mais sa physionomie ne traduit pas une vive émotion ; si c'est un perdreau, son regard est en feu, il rampe élégamment fasciné par un animal plus distingué. — Si c'est un lièvre, il s'arrête net, immobile, une jambe de devant relevée, comme pétrifié par un animal de haute valeur. A sa physionomie, à son attitude, je reconnais le gibier : tel un homme du monde qui salue son égal ou son domestique.

Un ami me fit cadeau de ce précieux compagnon, cet ami est aussi un connaisseur, il me dit : „ Voilà un chien qui vous donnera toute satisfaction. ” Il m'a fallu cependant quelque temps pour me rendre de ses qualités cynégétiques. Je savais qu'il était bon, dévoué, fidèle. Au point de vue d'amitié, ce fut l'affaire de deux jours, il m'aimait et je l'aimais ; je savais l'apprécier. Il était intelligent : dans son langage mimique, puis avec sa voix presque articulée il m'invitait à sortir. Il suivait dans mes yeux toutes mes expressions, tantôt suppliant, tantôt plaintif, mais je me demandais comment il se comportait à la chasse ; elle n'était pas encore ouverte. Dans mes promenades en voiture ou à bicyclette, il faisait vingt fois le chemin, gravissant les coteaux avec un Janet que j'enviais, tantôt se précipitant follement sur les pies et les geais qu'il apercevait. On me dit : „ Vous ne ferez rien de ce chien-là, — il est supracé, trop ardent ; quand vous irez à la chasse, il fera partir le gibier à deux cents mètres, et vous ne pourrez pas tirer. ” Comme si l'agilité était un défaut, comme si un pur-sang ne valait pas un vulgaire bidet. L'ouverture de la chasse arrive. Ayant conduit mon chien dans des régions peu giboyeuses, il continue ses pérégrinations échevolées, n'ayant jamais vu de gibier et ne m'ayant arrêté jusqu'à ce jour que des lapins privés dans une basse-cour, il s'adonnait à poursuivre les moineaux et ne s'arrêtait que quand il sentait un petit oiseau dans une haie ou dans un fourré quelconque. (A suivre)

D.F.C.

LA BAIE D'AUVERNIER.⁽¹⁾

1876-1930

(SUITE)

Le „Rameau de Sapin“ a publié dans ses numéros de septembre 1911, juillet et septembre 1912, mars 1913, le début d'une étude intitulée: „Contribution à la faune ornithologique du canton de Neuchâtel“, ce commencement traitait des Hirondelles de mer ou Sternes et de la mouette rieuse, par suite de circonstances particulières cette étude fut interrompue, puis reprise par le même auteur sous le titre „Baie d'Auvernier“ (La) en avril 1931.

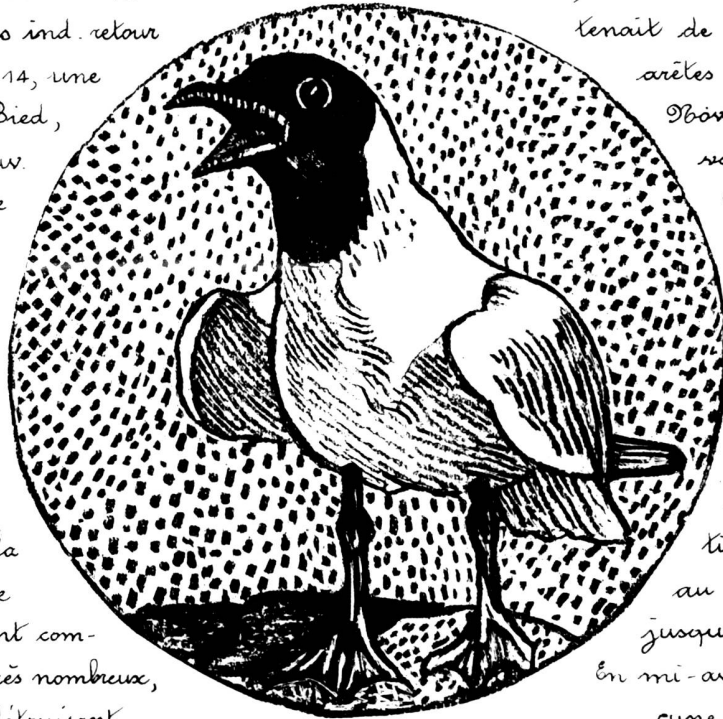
Observations ayant trait à la mouette rieuse dès :

A. M.-II.

1912.- Novembre 25 - Recensé d'Auvernier à la baie de l'Évole 200 rieuses, quelques juv. 1912 et un ind. adulte encapuchonné. - décembre 31, observé quelques ind. avec leur capuchon complet: port d'Auvernier, Serrières et baie de l'Évole.

1913.- Mars 8, le nombre des hivernantes a bien diminué. - Avril 11, seulement quelques juv. 1912 - Juin, aucune en vue. -

Juillet 5 et 9, quelques ind. retour des places de nichée. - 14, une quinzaine devant le Bied, en compagnie d'un juv. goeland pieds bleus de 1913 - 23, rieuses sur la Reuse, à Travers, près du pont de Pierre, elles y séjournent quelques jours, disparaissant pour la nuitée. - Septembre 5, ad. et juv. 1913 dans la baie. - 23, aux Prés de Reuse les labours sont commencés, les gueux très nombreux, suivent les sillons, détruisant vers, larves et insectes. - Oct. 8, on me surnet une rieuse, juv.



1913, trouvée morte, son estomac contenait de petites pierres et des arêtes de blanchaille. -

Novembre 22, observé devant les Abattoirs de Couvet, une rieuse sur la Reuse (Val de Travers). - décembre 20, devant Auvernier sur un gueux encapuchonné. 1914.- mi-janvier, à maintes reprises on signale des rieuses stationnant sur la Reuse, au Val de Travers, cela jusqu'à fin mars.

En mi-avril, mai et juin, aucune observation dans la Baie. - Juillet 1, mouettes nombreuses.

1915.- Quelques ind. commencent leur capuchon. - Mars 20, devant la Serrière, 40 rieuses, quelques juv. 1914 et des individus avec tête mouchetée. En mai, quelques ind. errants. - mi-juin, elles réapparaissent. Dès le commencement de juillet elles deviennent chaque jour plus nombreuses. - 25 septembre, les stations d'hivernage sont occupées.

1916.- Fin janvier, les capuchons commencent à se dessiner. - 14 février, quelques ind. à capuchon complet. - 20 mars, les gueux ont regagné leurs places de nichée. - Avril 7, 11, 13, 18 quelques rieuses disséminées; 22, observé à Serrières une trentaine de juv. 1915, capuchon incomplet, queue barrée. - 29, Auvernier 8, remplissage de Serrières 40, devant la Serrière au min. 50,

1) Voir „Rameau de Sapin“ 1940, N°2, p. 17.

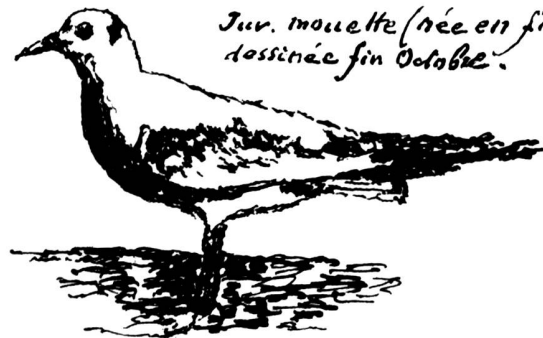
Évole 3, le long du quai. - Mai, au cours du mois, rares observations ; du 25 mai au 5 juin, aucune observation, fin juillet, réapparaissent dans la baie ; 4 août, nombreuses à Auvernier, 28, juv. 1916.

1917. - Janvier et février, observé peu de gueux dans la baie. - mars, nombre des hivernants diminue chaque jour. - avril 27, soir 18 h. devant la Serrière observé 4 rieuses : une avec ^{tête} encapuchonnée et queue barrée, une avec tête mouchetée, 2 avec tête encapuchonnée et queue blanche. - mai 4, une dizaine d'ind. fouillant au remplissage de Serrières ; 14 et 16, sur môle Auvernier, une trentaine ; août 16, nombreuses dans la baie. Recensé le 12 septembre dans la baie, plus de 400 gueux. - Octobre 14, très nombreuses dans les Prés de Reuse. - Novembre 10, observé à Auvernier une rieuse avec capuchon.

1918. - Janvier 26, quelques ind. avec la tête grisaille. - mars 7, des rieuses ont le capuchon complet. - avril 3, d'Auvernier à Serrières compté une quarantaine de rieuses posées sur l'eau ou au sol. - 4, 5 et 6, nombre restreint, les gueux sont partis. Les 10, 11, 12, 13 et 16, observé à chaque promenade, une seule rieuse. - 17, aucune en vue. 22, passage d'un vol de 20 rieuses, dir. nord. - mai, aucune observation. - Juin 20, cris de rieuses à l'embouchure de la Reuse, vers le Ruisseau des Fabriques quelques-unes au sol. - Juillet 1, observé une vingtaine de gueux ; id. le 2, quelques-uns avec le capuchon.

1919. - Février 6, au vol quelques rieuses avec capuchon bien formé, d'autres ont le capuchon encore moucheté de plumes claires. - mars, observé rieuses non ad. de 1917 et de 1918, avec capuchon plus ou moins complet ; 12, à Auvernier, observé 5 rieuses, dont 3 à capuchon complet et 2 à capuchon moucheté ; 22, au débarcadère d'Auvernier, une cinquantaine de voyageuses pour les places de nichée, encapuchonnées, queue blanche ; quelques-unes à tête blanche et queue barrée. - Avril 7, Bas des Allées, groupe de 9 ind. dont 7 sans capuchon, queue barrée, dessus des ailes moucheté de brunâtre ; un gueux avec capuchon moucheté ; 14, 24 et 25, d'Auvernier à Serrières, observé chaque fois 2 mouettes ; 28, aucune en vue. - Mai 12, 3 ind. juv. 1918, tête bien mouchetée, ailes bariolées et queue barrée ; depuis cette date aucune observation. - Juin, aucune note. - Juillet, du 1 au 14, quelques ind. retour des rocheries ; 17, 21 et 26, observé dans les parages d'Auvernier, quelquesoiseaux égrenés. - Août, retour nombreux, tête et queue blanches, donc desoiseaux adultes ; 28, groupe d'une soixantaine d'adultes. Du 4 septembre au 31 déc. nombreuses observations, mais aucune ne concerne desoiseaux nés en 1918 ou 1919.

1920. - Janvier 1, une rieuse juv. 1919. - mars 13, 16, 22, 23, 25 observé mouettes à capuchon. - Avril 3, vol d'une cinquantaine de gueux, 12, quelques-uns au vol, 1 juv. 1919. mai 3, 6, 7, 8, groupes de 30 rieuses, la plupart à tête foncée, ailes mouchetées, cesoiseaux orient, se rassemblent en tas, avec elles deux juv. goëlands bleus. - Juin 28, une seule observation. Juillet 8, Auvernier, 5 rieuses ad. avec encore un capuchon ; 27, une vingtaine, ad. et juv. 1919 et 20. août 12, 25, 27, nombreuses, tête et queue blanches.



Juv. mouette (née en fin mai)
dessinée fin octobre.

Septembre, passage de 300 migratrices dir. S.S.O. - 7, observé dans la Réserve 5 juv. 1920 ; 17, au milieu d'un groupe d'ad. 1 juv. 1920. - Décembre, vers la fin du mois, le capuchon commence à apparaître.

1921. - février 2, observé depuis le quai à Duvernier, quelques rieuses plus ou moins encapuchonnées. - mars 1 à 8, nombreuses avec le capuchon formé ; 19, une cinquantaine de rieuses avec capuchon complet, oiseaux en voyage vers le nord. - Avril 1-10, juv. 1920 et quelques ind. au capuchon en formation ; 11-18, aucune rieuse en vue ; 21, 22, quelques individus. - mai 5, 7, 9, 19, 20, aucune observation. - Juin 15, quelques-unes au vol. - Juillet 12 et 13, observé quelques ind.

1922. - Janvier 4, observé un ind. isolé, juv. 1921 ; 22, quelques gueux commencent à mettre le capuchon nuptial. - février 15, 20, 21, 22, capuchon se développe lentement ; 2 ou 3 juv. 1921 seulement. - Mars 6, dans la matinée 200 rieuses posées sur le débarcadère à Duvernier, ces oiseaux crient beaucoup ; 13, très nombreuses avec capuchon bien développé ; 18, durant la nuit dernière le gros des hivernants a dû émigrer ; 20, 28 et 31, 30 à 40 oiseaux éparpillés dans la baie. - Avril, observé presque chaque jour quelques ind. dans la baie. - mai 1 au 30 juin, aucun oiseau en vue. - Juillet, une vingtaine de gueux retour des places de nichée. - août 9, 300 rieuses formant 4 groupes bien distincts. - Septembre 5, 9, 12, le nombre de ces oiseaux augmente chaque jour. J'observe quelques juv. 1922. - Octobre 3, d'Auvernier à l'Évèle 200 ind. ainsi que les 19, 20. - décembre 9, le nombre des hivernants a diminué ; 11, 14 et 15, observé un seul juv. 1922 ; 31, oiseaux peu nombreux.

1923. - Janvier 15, capuchons commencent à se dessiner ; 30, un ind. à capuchon bien formé, même remarque les 9, 10, 11, 12. - février 26, passage d'un vol de 50 rieuses au minimum, encapuchonnées, formation du vol en V. - mars, 8, 10, 11, 12 la plupart avec capuchon formé ; 21 x 22, une vingtaine groupées, juv. 1921 et 1922. Les rieuses sont parties les 23 et 24. - Avril, quelques rares observations ; les 1, 2, 6, 19 et 30, une vingtaine de non-adultes 1921 et 1922. - Mai, dans la baie, aucune observation. - Juin 9, une rieuse seule ; 22, Baie 5 rieuses. - Juillet, ces oiseaux redeviennent chaque jour plus nombreux. Août, vol de 50 environ, parmi ces gueux reconnu des adultes, des juv. 1922 et 4 juv. 1923, id. le 19 ; sur 44 rieuses, j'ai observé le 2 juv. 1922 et 3 juv. 1923. - Octobre 15, observé à Duvernier un groupe (20 ad. et 30 juv. 1922). - nombre des hivernants a augmenté en novembre.

1924. - Mi-février, nombreuses avec capuchon formé. - mars 12, mouettes encapuchonnées : Duvernier 50, Sennères 80 et baie de l'Évèle 60 ; à l'embouchure du Ruisseau des Allées et sur la grève, une cinquantaine se reposent, toutes ont le capuchon. Du 20 au 22, la plupart des hivernantes ont émigré, les 23 et 24, j'en recense une trentaine ; les 26 et 28, aucune en vue. - Avril 2, vol de 20, toutes juv. 1923, et d'autres avec capuchon mal formé et queue blanche ; les 7 et 20, observations identiques. - Juin, aucune rieuse en vue. - Juillet 8, 9, 12, 16, 19, observé dans la baie une vingtaine de rieuses. - Août 10, dans la baie, passage d'un vol de 120 à 150 migratrices ; 26, quelques juv. 1924. Septembre 20, observé vol d'une centaine, direction ouest. - Octobre 17, envol noté surtout des juv. 1924.

1925. - Dès la mi-janvier observé des ind. avec commencement du capuchon. - Mi-février, nombreux capuchons complets, mais encore bien des ind. ont conservé leur tête complètement blanche.

Du 10 mai au 8 juin, aucune observation ; 9, une observation ; 29, 2 ou 3 gueux au vol. Mai 18, nid flottant contenant 3 œufs (Station ornithologique entre Ghille et Broye, le premier depuis 12 ans que cette dernière existe (A.R.), "Nos Oiseaux" n° 67-68, juin 1925 ; n° 69, 70, novembre, premier nid de mouettes, sur le lac de Neuchâtel, avec photographie. Août 31, mouettes nombreuses. A. R.

Septembre 20, une trentaine devant le Ruisseau des Allées, parmi lesquelles je distingue 1 juv. 1924 et 1 juv. 1925, les autres adultes à tête blanche. - Octobre 4, observé cet après midi un vol considérable de mouettes visitant les champs, où l'on a arraché les pommes de terre ; 21, vol de 50 env., parmi une douzaine de juv. 1924. - Décembre, 30, observé un ind. avec capuchon complet.

Le 18 mai 1925, M. Alf. R. écrivait dans "nos oiseaux" n° 69-70, novembre : „ Le nid „ même, à 15 cm de l'eau, était formé entièrement de joncs secs, posé sur des roseaux verts, „ empêchant la dérive. Ce nid placé à 50 m. du rivage, contenait 3 œufs tachetés de „ brun sur fond vert-bleu clair „

1926.- mi-janvier, dans le port d'Auvernier, stationnent environ 50 rieuses, dont 2 seulement montrent le commencement du capuchon ; 4 sont des juv. 1925 - Février 25, les hivernantes ont mis le capuchon complet. - mars 5 et 16, même observation. - Juin 1 au 13, aucune mouette en vue ; 14, une seule rieuse au vol ; 28, six rieuses dans la Baie. - Juillet 11, 12, observé 15 rieuses, toutes avec le capuchon. - Septembre 30, le nombre des futures hivernantes paraît normal. - Octobre 4, une centaine de rieuses devant l'ouverture des égouts ; dans le nombre compté 20 juv. 1926.

1927.- Dès mars, le nombre des hivernantes diminue peu à peu. Départ pour les plages de nichée du 18 au 20 mars.

1928.- Fin avril, les rieuses observées sont toutes des oiseaux de 1925. - mai 17, dans la Réserve du Seeland, nid de rieuses avec 3 œufs. - Juin 20, les rieuses réapparaissent retour des places de nichée. - Dès octobre, les gueux sont nombreux.

1929.- Février 22, mouettes encapuchonnées pour la plupart, nombreux juv. 1928. - Mars 10, départ des couples nicheurs. - Juin, les ad. nicheurs apparaissent peu à peu retour des rokeries. - Septembre voit les premiers juv. 1929.

1930.- Mars 24, encore une quarantaine en vue, mais le gros des hivernantes est parti ; 31, vol de 25 juv. de 1929. - Avril 3, 7, 8, 9, 11, 12, aucune rieuse dans la baie. - Juin 18, réapparition des premières migratrices revenant des rokeries. - Août 15, passage d'un vol de 100 rieuses au min. ; 18, observé 80 ind. ; 20, une trentaine dans la Baie. - Octobre 9 et 10, oiseaux nombreux. - Novembre, observé les premières rieuses, juv. de 1930. -

La Commission du Conseil National pour la révision de la L.F. sur la chasse, la pêche et la protection des oiseaux, a décidé que les mouettes figureraient parmi les oiseaux protégés (21 mars 1923).

UN CAS D'ADESMIE CHEZ CAMPANULA MEDIUM C.

par prof. Dr Henri Spinner.

La superbe campanule méridionale cultivée sous le nom de „carillon” est bien par ses clochettes blanches, bleues, violettes ou roses, atteignant 5 cm. de longueur. C'est une plante bisannuelle, de 50 à 75 cm de hauteur, avec des feuilles lancéolées, velues-ciliées.

En culture, *C. medium*, est capable de nombreuses monstruosités, associations diverses, fleurs doubles, fleurs soudées, fleurs décomposées, fleurs phylloïdes vertes, calices pétaloïdes, adesmie. C'est de ce dernier cas dont je voudrais parler plus spécialement. L'Adesmie consiste dans le fait que les pétales, au lieu d'être soudés en une cloche, sont divisés jusqu'à la base. Cette anomalie, très rare chez les Campanulacées sauvages, a déjà été signalée pour quelques espèces. Les fleurs ainsi transformées donnent un aspect tout spécial à la plante, et dès lors, il n'est pas étonnant qu'on lui ait parfois donné un nom nouveau, l'auteur croyant avoir découvert une espèce nouvelle. C'est ainsi qu'un pied adesmique de *Campanula rotundifolia*, la plus connue de nos campanules autochtones, avait été baptisée *Oepierella campanuloides*, par le médecin local Oepierre en l'honneur de son fils qui l'avait cueillie près des Brenets en 1841. Le Dr Oepierre a lu la description de cette plante à la Section de la Chaux-de-Fonds, de la Soc. des Sciences Naturelles de Neuchâtel, en date du 8 mai 1845. En outre, il a passé une planche lithographiée et coloriée à la main qui faisait partie d'une série de planches du même auteur.

L'adesmie est moins rare chez les Campanules cultivées. Déjà en 1829, A.P. de Candolle en figurait un exemple chez *C. medium*, dans son „Organographie végétale”. On en a signalé quelques autres depuis. Celui que je présente aujourd'hui provient d'une rocaille du Jardin de Mademoiselle Descombes au-dessus de Neuchâtel à l'altitude de 570 m. environ.

La plante figurée page 34 avait une hauteur totale de 55 cm., elle avait fleuri à fin juillet 1938. Comme on le voit, non seulement les pétales sont de vraies lanières, mais les feuilles elles aussi se sont rétrécies de façon à être beaucoup plus longues que larges.

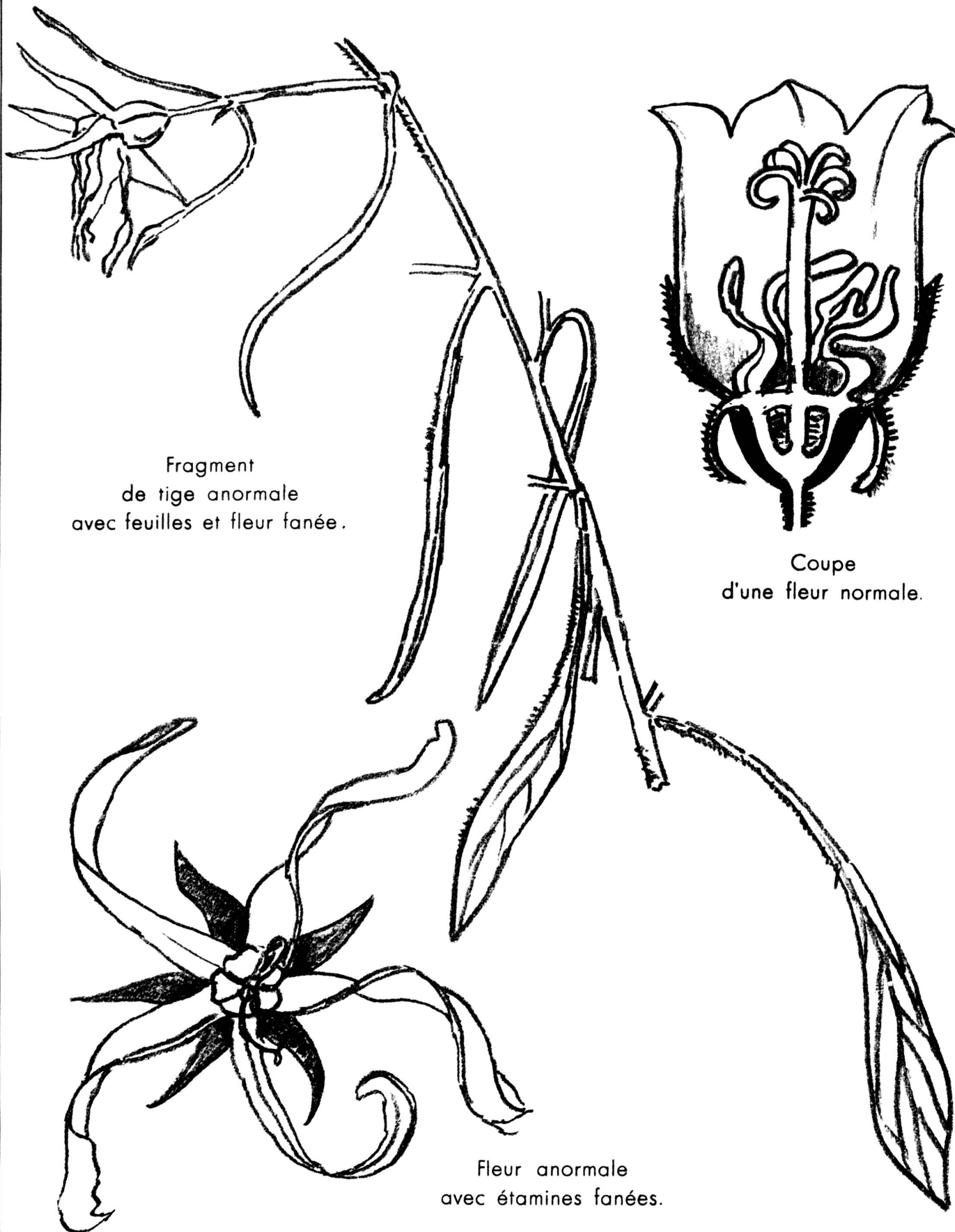
Il est intéressant de constater que l'adesmie des Campanules les fait ressembler aux *Hebehauxia* de la même famille, dont d'autres genres tels que „*Jasione*, *Phyteuma* (Raiponce)” ont aussi les pétales séparés à la base. Dans les familles voisines des *Ericacées* et des *Oleacées* on constate aussi un mélange de formes à pétales libres ou soudés. Il s'agit donc ici d'un retour atavique à des formes plus anciennes, car on tient pour certain que les espèces sympétales = gamopétales dérivent des espèces dialypétales.

Ceux qui s'intéressent à *Oepierella campanuloides*, devront lire l'article du prof. Wilzek, paru dans le Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, n° 57, p. 255-263.

Dr H. Spinner.

(Je retrouve dans mes „Notes” la communication suivante, relatant un cas de cette curieuse anomalie. A. M-D):

(Suite page 35)



Fragment
de tige anormale
avec feuilles et fleur fanée.

Coupe
d'une fleur normale.

Fleur anormale
avec étamines fanées.

„ Dans une séance de la S.V.S.N., M. Wilczek parle d'une anomalie florale présentée par une campanule dont la caractéristique est que la fleur se divise en cinq pétales, entièrement séparés. Ce fait avait été constaté en 1841 par le botaniste Seresche, qui avait reçu l'exemplaire d'un médecin local Depierre. Seresche avait dessiné la fleur en donnant toutes les caractéristiques morphologiques, mais avait négligé de signer son dessin. Ses auteurs qui parlèrent de cette plante, de Candolle, Schlechtendahl et d'autres reproduisent le dessin, toujours sans signaler le nom de Seresche.

„ Aucune autre anomalie de ce genre n'avait plus été mentionnée jusqu'à tout dernièrement. M. Coquoz en a découvert (1930) un exemplaire au-dessus de Salvan (Valais) qu'il a envoyé au professeur lausannois.

La Tribune de Saussanne, 3.XII.30.

Durant l'été 1934, dans un jardin à Colombier, j'ai observé une *C. medium* dont les corolles étaient divisées en 5 ou 6 lobes inégaux.

A. M-D.

A PROPOS DE VIPÈRES.

Chaque année au printemps et vers la fin de l'été nos quotidiens relatent des captures de vipères, personne n'ignore que la morsure de cet ophidien est dangereuse, parfois mortelle; mais ce que l'on oublie trop c'est que ce serpent est, à l'état adulte, un précieux auxiliaire du cultivateur, par la destruction qu'il fait de petits rongeurs (mulots et campagnols).

Il y a des années à vipères comme il y a des années à hannetons. Ainsi, en 1898, le fameux chasseur de ces reptiles, habitant St-Blaise, tua et captura, durant les mois de juillet et d'août: 4 vipères à la Gaulette et 3 au Villaret, sur St-Blaise; 1 vipère à Vains; 4 vipères aux environs d'Hauterive et une aux abords du stand des cibles, sur Beuchâtel.

Au commencement de septembre, de cette même année, les ouvriers occupés aux travaux des eaux pour la commune d'Hauterive en avait tué une dizaine. - Le 6 septembre, un promeneur solitaire, capture vivant un beau spécimen de cet ophidien, près de Fontaine-André. Le reptile mesurait 65 cm. de longueur.

L'été 1902 fut propice à la capture des vipères. Le 23 août on apporte au poste de police une vipère mesurant 65 cm. et dix vipéreaux, c'était le 110^{ème} individu reçu par le poste durant l'année, à 3 fr. par spécimen cela fait donc fr. 330. distribués en primes.

L'an 1928 fut encore une année à vipères; puis nous arrivons à 1935, où les captures furent nombreuses. Citons: „ Dans une rigole à la Lance, près Comèze (Vaud) un signeron tue, le 11 mai, une forte vipère au moment où l'animal sortait d'un trou; deux vipéreaux subirent le même sort et un troisième put s'échapper.

Le 12 mai 1935, un agriculteur de Montmollon, près d'Oron, vit devant lui une vipère qui paraissait le menacer. Un coup de baguette, la bête est tuée. Elle mes. 75 cm.

M. Gerber, d'Orbe (Vaud) s'est fait une spécialité de la chasse aux vipères, durant la belle saison, il y passe ses heures de loisir ; ce printemps il a capturé 70 de ces reptiles (Feuille d'avis de Sausanne, du 14 juin). Deux jeunes gens de Couvet étaient, le 13 mai, à la recherche d'escargots, dans les murgiers, près du Bois de Croix, ils aperçurent un serpent se faufilant entre les pierres et réussirent à s'en emparer.

On signale de la vallée des Ponts, à la mi-juillet, que les vipères sont nombreuses au Bois des Sattes. Probablement des spécimens de la péliade, caractérisés par une ligne dorsale noire, zigzagante, très visiblement marquée. Le 25 juillet, dans la matinée, le vipéricide d'Orbe (voir plus haut), a capturé à l'aide de sa bouteille, sur les pentes ensoleillées dominant le vallon des Vaux, à l'entrée des Gorges de l'Orbe, trois belles vipères, dont l'une mesurait 75 cm.

Le 22 août, un habitant de Cornaux, présentait au bureau communal pour obtenir la prime, 14 vipères d'âge différent, capturées dans la région. Un renommé chasseur de vipères de Montbozon (Fribourg) a capturé 19 de ces reptiles, le 19 septembre. Au cours de la belle saison il s'est capturé plus de 54 vipères dans la vallée de l'Hongrin (ce cours d'eau sort à 1854 m. d'alt. d'un petit lac de la montagne du Lison, sur les Ormonts-dessous). Ajoutons que le dit chasseur conserve encore, dans des terrariums, 43 de ces ophiidiens en parfaite santé.

Ces jours ensoleillés de fin d'hiver réveillent les vipères le 16 mars 1936, le garde-forestier du Sanderon a vu trois de ces reptiles se chauffant au soleil, l'un d'eux fut tué et les deux autres s'enfuirent. Dans la matinée du 22 mars, M. F. Monachon, de la Sarraz, a capturé sa 81^{ème} vipère. - Passant sur la Colline du Montet, commune de Rances, p. Orbe, (Vaud) le facteur postal aperçut une grosse vipère se chauffant au soleil ; tué, l'animal mesurait 65 cm. ; quelques jours auparavant et au même endroit, ce facteur Bocherens avait tué un autre de ces reptiles de 50 cm. de longueur.

M. William Gerber, d'Orbe, a capturé en 1935, 615 vipères ; ce printemps 1936, il est déjà reparti en campagne ; le 23, il est venu nous présenter cinq vipères cuivrées, renfermées dans une bouteille ; ces bêtes avaient été capturées dans les rochers un peu au-dessus d'Epesses (dist. Savaux, Vaud). Voici comment opère cet amateur : „ je fatigue le reptile avec un bâton, puis je lui présente le goulot de la bouteille, la vipère s'y glisse, incitée par une légère pression du bout de mon bâton, sur l'extrémité de sa queue, puis je bouche. La bête est dans la bouteille.

Au commencement d'avril, deux soldats du Fort de Dailly, ont capturé une vipère de 60 cm. de longueur, dans les rocailles de la Grotte.

Le dimanche, 26 mai, un promeneur vit près du stand de Daucher - Alfermée (Füscherz) deux vipères, il réussit à en tuer une qui mesurait 64 cm. de long, mais une cresserelle vint subrepticement enlever le reptile. - A la fin de juin, les vipères sont nombreuses, un chasseur de vipères de la Sarraz capture cinq spécimens en moins de 2 heures, dans la „Carrière jaune“, à 2 km. au-dessus du village. L'un de ces reptiles mesurait 85 cm. et c'était la 85^{ème} capture du chasseur.

Tout au commencement de mars 1938, un habitant de Cormondrèche s'empare, dans les Bods, d'une grosse vipère se réchauffant au soleil. (A suivre)

AU BON VIEUX TEMPS. (LOUPS, OURS)

En novembre 1796, on a vu peu de Bécasses, au pied du Jura, à l'époque ordinaire mais par contre le passage des Pinsons d'Ardenne ou Nérolons a été prodigieux. (Voir Rameau de Sapin : 1939, p. 40, 45).

Vers la fin de l'année 1809, quelques maires du Département du Séman, entre autres de Bruseilles, Bonnevillie, Sallanches, St Roch, St Martin, Passy, Graisy, Steaux, Villy etc, écrivent au Préfet pour l'informer qu'une bande de neuf Loups qui ont pris naissance au Salève parcourent la contrée et ont déjà dévoré plus de soixante brebis „et un grand nombre de moutons."

Le 20 août 1812, le maire de Crozet, au pied du Jura, informe le Sous-préfet qu'une Ourse et ses petits font de grands ravages dans la contrée du Jura et M. Pictet de Serigny député du Séman au Législatif demande qu'on organise des moyens suffisants pour les détruire.

En date du 12 fructidor, le Prince de Wagram et de Neuchâtel, Grand veneur de la Couronne, permet à M^r le Préfet du Séman ainsi qu'à ses lieutenants de louterie M^{rs} Cramer et Boissier et aux personnes les accompagnant, de chasser du 15 sept. 1811 au 1^{er} mars 1812, dans les forêts impériales du Département du Séman, le lièvre, le lapin, la perdrix et les oiseaux de passage.

(Archives de Genève)

OURS. - Jean Baster a gardé le troupeau de moutons, depuis 1822 jusqu'à 1830, „ quand l'ours a été tué. Renseignements pris auprès des vieux du pays, cet ours a „ été tué dans la Côte au-dessus de Concise, par un homme qui n'a pas craint „ d'aller attaquer l'animal, bien qu'il fut manchot. La patte de l'ours est restée, „ pendant des années, clouée à la porte d'une grange de Bonwillars. W.B.
„ 1858.- 7 août, on écrit de Concise au „ Neuchâtelois": Depuis nombre d'années un ours est „ aperçu entre le Mont Aubert et le Creux-du-Vent. Jusqu'au printemps cet animal „ a été inoffensif, il se nourrissait de fruits, d'avoine, d'orge. Repris par ses habitudes „ carnassières, il s'est attaqué à deux génisses qui ont été dangereusement blessées. "

CHAT SAUVAGE.

A notre époque il faut être renard pour avoir une chance spéciale pour rencontrer un véritable chat sauvage. Car ce carnivore, animal aussi incompris que le loutre, s'est difficilement moulé aux circonstances et d'années en années est devenu toujours plus rare, même complètement disparu de certaines régions. - Ce n'est point un nocturne, car dans la belle saison il chasse dès tôt le matin jusqu'au crépuscule, parcourant sa région de chasse au somnolant au soleil dans un coin tranquille, alors on ne l'aperçoit plus et sa très fine ouïe l'avertit de tout ce qui remue.

Une chatte sauvage, dans sa seconde année, avait l'estomac rempli de campagnols et de mulots.

Sur 11 chats sauvages tirés par le même chasseur ; ils avaient tous l'estomac rempli de petits rongeurs.

ANIMAUX RARES. ⁽¹⁾

LA LOUTRE.

1939. - Dans la première semaine de janvier, à Villeneuve, dans la Broye (Fribourg), le garde-pêche a capturé une loutre pesant plus de 7 kg. - Mi-février, un trappeur des environs de Payerne (Vaud), vient de prendre sa 34^{ème} loutre.

1940. - Au matin du 20 novembre, un chasseur du bout du lac, guettant les canards sauvages, vit une loutre se glissant entre les blocs formant le môle de Préfargier.

11 Décembre, un habitant de la Souvres près Vallorbe, avait observé qu'une loutre commettait des dégâts dans l'Orbe et les ruisseaux voisins. Il tendit un piège, une loutre fut prise, l'animal pesait 7 kg.

MESANGE ANNELLEE.

La station ornithologique suisse de Sempach nous communique : „ La mésange grande charbonnière, porteuse de l'anneau 173577, depuis le 15 février 1937 (Colombier), a été reprise le 5 mars 1940, dans une trappe à souris, au château de Gorgier (Béroche) Neuchâtel. Port de l'anneau : 25 mois 21 jours (Schifferli).

LE SANG DES BOURGUIGNONS.

Un phénomène caractéristique se produit à des intervalles plus ou moins éloignés, lequel colore en rouge les eaux du lac de Morat. Cette coloration est due au développement intensif d'une algue (*Oscillatoria rubescens*) recouvrant parfois de grandes étendues du lac ; ces nappes végétales d'un centimètre d'épaisseur, ont une couleur variant du brun marron au rouge. Ce phénomène a sa légende, les vieux pêcheurs disaient, lorsqu'ils voyaient rougir l'eau du lac : „ C'est le sang des Bourguignons. ” !

En effet, le 20 juin 1476, les soldats de Charles-le-Téméraire furent écrasés par les troupes suisses et les corps des victimes jetés au lac. Mais au ^{XV}^e siècle, on ne peut plus attribuer aux suites de cette bataille la coloration de l'eau du lac.

Haller en 1768 et de Candolle en 1825 ont déjà leurs observations concernant cette particularité. Durant son développement cette algue forme des agglomérations de formes diverses lesquelles ont été étudiées de 1893 à 1896, par le professeur Süssstrunk, de Morat. Durant cette période, mais surtout en l'année 1895, l'extension du phénomène fut particulièrement remarquable.

Le lac de Morat n'est pas le seul de nos lacs suisses qui soit caractérisé, il en est d'autres sur lesquels le même phénomène a été observé, mais à un degré moindre. Le phénomène réapparut en 1914, pour réapparaître le 9 juin 1923, et le 31 mars 1933 fut de nouveau signalée, pour réapparaître le 12 mai 1938.

En 1898, l'on avait constaté la présence de cette algue dans le lac de

(1) Voir: „Rameau de Sapin ” 1939, N° 1 p 3.

Zürich, vivant à 10 ou 15 m. de profondeur, et à l'approche de l'automne elle se multiplie avec une grande rapidité, à ce moment-là l'on compte la présence de mille ind. dans un centimètre cube - du commencement d'octobre 1933 (5. x), l'eau de la Limmat perd peu à peu sa belle couleur et prend une teinte rouge-sale - les curieux sont attirés sur les rives de la rivière; puis le microscope vient confirmer la présence de l'*osillatoria rubescens*.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES. ⁽¹⁾

(SUITE)

1934. - Le 11 mars, au „Brüderholz“, près d'Arlesheim (Bâle-Campagne), on découvre sous un sapin rouge une touffe d'oxalide (pain de coucou), bien épanouie. Le 20, à Bischoffzell (Thurgovie) les roses sont ouvertes, 25, M. Rois, instituteur à Bads (Berne) a cueilli 3 petites morilles au-dessus de Diesse, les premières de l'année pour la région. - Grande floraison des hépatiques. - A Dornach (Soleure) on signale le 27, le commencement de la floraison des cerisiers. - Fin mars, floraison du cornouiller ou Cormier (*Cornus mas*). Le 8 avril, les narcisses, faux-narcissés en fleurs, s'étalent en grandes taches jaunes dans les prés et les pâturages de la Montagne de Diesse (ct. Berne). - Le 12, à Neuchâtel, le magnolier de l'Hôtel Dupeyron est en fleurs. Ses dernières averses ont fait sortir les morilles, il en a été cueilli quelques beaux exemplaires au Val-de-Travers. - Mai-avril, les amandiers ont noué, les abricotiers, les cerisiers et les pruniers sont fleuris. - 18 avril, l'épine noire est fleurie, la température est descendue. - Fin avril, la corydale jaune commence sa floraison (Vignoble). - 10 mai, jour de l'Ascension, encore grande cueillette „d'aiaults“ (*Narcissus pseudo-Narcissus* L.) dans les pâturages de Côte de Ran et de la Montagne de Diesse. - Le 20, dans la propriété de Vaux, à Orle, une treille de plant rouge porte des grappes en pleine floraison. - Fin mai, un amateur cueille à la Roche, près des Ponts, deux cortinaires violets (*Inoloma violacea* Pers.) de sorte; cette trouvaille vers la fin du printemps est un cas rare, car cette espèce n'apparaît normalement que dès l'arrière été à la fin de novembre. - Le 20 mai, à Cartailhac, des grappes de raisins rouges (pinot noir) sont en pleine floraison. - Le 28, à Auvernier, quartier de la Pierre, grappes de chasselas fleuris. M. A. Mathy Jeantet m'écrit de la Tourne: „Le 3 juillet, j'ai retrouvé au même endroit qu'en 1925, une plante de lis martagon à fleurs blanches, les six boutons sont bien développés.“ - (A suivre)

HAUTES EAUX. ⁽²⁾

Les pluies abondantes de ces derniers jours ont provoqué le débordement de la Reuse, entre Fleurier et Nôtiers. La voie du R.V.T. était recouverte d'eau sur une grande distance, environ 200 mètres. - C'est rare qu'à cette époque de l'année il tombe autant d'eau. L'après-midi du 15 septembre, les champs entre Nôtiers, Boveresse et Couvet étaient submergés. (C.V. et T)

(1) Voir „Rameau de Sapin“ 1940 n°1, p. 9. (2) n° 1, p. 11.